

DES RAIES BRUNETTES RELACHEES A CHASSIRON POUR RELANCER LA PECHE

L'interdiction de la pêche de la raie brunette suscite l'incompréhension des professionnels et particulièrement ceux du littoral Charentais. La raie brunette (*Raja undulata*) est une espèce que la législation européenne sur la pêche, interdit de débarquer en Europe depuis 2009.

En collaboration avec les scientifiques*, les pêcheurs participent à une étude sur la raie brunette. Ils veulent apporter les preuves de l'abondance de l'espèce pour rouvrir la pêche.

Une première étape va consister à relâcher une soixantaine de raies marquées
au large de Chassiron

Jeudi 22 décembre prochain à 15h

En présence du CREAA (Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole), de l'Aquarium La Rochelle et du Comité Régional des Pêches Maritimes.



PHOTOS © CREAA

Une Opération de marquage des raies

60 raies brunettes ont été collectées auprès de pêcheurs professionnels volontaires de la Cotinière entre le 15 et le 25 novembre derniers, par le CREAA, Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole, avec le soutien technique de l'Aquarium La Rochelle et la Ferme Marine du Douhet.

L'objectif était de mener une expérimentation sur l'impact du marquage durant 6 semaines sur le site du CREAA, à Oléron.

La moitié des poissons a été marquée afin de voir si le marquage avait un impact sur leur mortalité. L'autre moitié a servi de lot témoin. Jusqu'à présent l'opération a montré un très faible impact du marquage puisque la mortalité observée a principalement eu lieu sur des individus non marqués. Très probablement en raison du transport vers le lieu de stockage et non sous l'effet du marquage lui-même.

Les raies relâchées

Ces raies seront **relâchées jeudi 22 décembre au large de Chassiron à 15h.**

Dans la matinée les raies non marquées seront baguées.

Le relâcher aura lieu dans l'après midi. Ces 60 raies marquées constituent une première étape dans la campagne de marquage à venir qui permettra de connaître les déplacements de ces poissons et peut-être d'estimer l'abondance du stock de raies brunettes en Poitou-Charentes grâce à des campagnes scientifiques de recaptures

Par la suite, l'objectif est de marquer un maximum de raies brunettes pendant la saison où elles fréquentent nos côtes, au printemps et à l'automne, en réalisant des embarquements sur des navires professionnels.

Cette opération commencera au printemps 2012.

Des partenaires scientifiques et techniques* rassemblés pour l'étude

A la demande des professionnels un programme d'étude sur cette espèce s'est mis en place. Il rassemble divers partenaires :

- Le Centre Régional d'Expérimentation et d'Application Aquacole (CREAA), centre technique de la région Poitou-Charentes dont la mission est de favoriser le développement de l'aquaculture de la conchyliculture et de la pêche dans la région
- L'Aquarium La Rochelle apporte un soutien technique et son expertise concernant le maintien de raies en captivité
- La Ferme Marine du Douhet qui apporte un soutien technique.
- Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Poitou-Charentes, porteur du projet, travaille en étroite collaboration avec ses homologues aquitain et ligérien ;
- L'Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA), financée par les 4 régions bordant le Golfe du Gascogne dont l'objectif est de promouvoir les activités liées à la pêche ;
- L'Ifremer en tant que référent scientifique ;
- L'Association Pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS) structure à vocation scientifique et éducative qui s'intéresse aux requins et aux raies et qui débutera en 2012 une étude sur plusieurs espèces de raies présentes dans les eaux côtières de Manche et d'Atlantique